



FICHE TECHNIQUE ITINERANCE

TITRE DE L'EXPOSITION : AZZEDINE ALAÏA ET L'AFRIQUE

DESCRIPTION SOMMAIRE

Ayant acquis reconnaissance et légitimité au sein de l'univers de la Haute couture française, Azzedine Alaïa eut plaisir, tout au long de sa carrière, à intégrer les inspirations d'un pays, d'un continent qu'il avait quitté tôt mais qui continua d'exercer sur lui une fascination profonde.

L'exposition « Azzedine Alaïa et l'Afrique » réunit pour la première fois, les créations du couturier autour d'un sujet qui servit de guide à trois collections en particulier, celles du printemps-été 1988, 1989 et 1990. À la faveur de ces collections, le couturier entreprit de revisiter les couleurs naturelles, ficelle et mastic. Des coquillages et des raphias tressés, il fit des robes, véritables paraphes des souvenirs d'un continent approché.

Avec nostalgie, les moucharabiehs viennent se présenter à son souvenir comme lorsqu'il était enfant de Tunis. Habiles cloisons ouvragées qui sculptent la lumière et les regards, les moucharabiehs d'Afrique du Nord trouvent dans les créations d'Azzedine Alaïa une forme de renaissance. Dans le coton blanc, plus optique que les murs recouverts de chaux lumineuse de sa Tunisie natale, le couturier joue avec le cache-cache des corps et des silhouettes furtives [...] D'Afrique du Nord, et des hommes aussi, il retient les vestes simples d'où émergent de longues chemises rayées que montrent fièrement ses mannequins de la collection 1992.

À l'opposé en apparence des blancs ensoleillés, Azzedine Alaïa convoque toutes les nuances des noirs. Du plus radieux au plus sombre, ils teintent les mouvements d'une encre chaude, protègent et dessinent tout autant de majestueuses allures, comme dans les collections de 1983 et 1984. Les têtes souveraines s'enroulent de capuches, les gestes s'octroient les principes d'un tissu volage. [...]

Toutes les couleurs sable des territoires subsahariens sont évoquées avec nuances, comme les subtilités des terres qui semblent sombrer dans les rouges intenses. Les raphias, les ficelles déroulent un imaginaire libre au service de robes dont le couturier a imaginé les empreintes entièrement parcourues de broderies de coquillages et de cauris à l'occasion de trois collections particulièrement sous influence, celles des printemps-été 1988, 1989 et 1990 d'Azzedine Alaïa.

C'est au travers de l'Égypte et de l'art secret des momies qu'il ré-évalue au plus près l'exercice de la coupe, qu'il maîtrise comme nul autre pareil. De cette étude iconographique, Azzedine Alaïa fait naître des créations devenues les plus emblématiques. Ses robes bandelettes, dont les toutes premières datent de 1985, véritables prouesses de coupe qu'il inventa de toutes pièces, excellent à représenter la virtuosité du couturier toujours subjugué par le patrimoine des reines et des pharaons.

Créées par Kris Ruhs, les peintures qui accompagnent le parcours de l'exposition dialoguent avec les œuvres d'Azzedine Alaïa, créant un paysage sensible où l'art et la mode se répondent.

NOMBRE DE PIÈCES PRÊTES :

57 pièces textiles de Azzedine Alaïa

53 peintures de Kris Ruhs

Les mannequins, signature des corps que le couturier a conçu pour l'exercice des expositions, sont prêtés.

SUPERFICIE NÉCESSAIRE : 330 m²

VISUELS







TRANSPORT

Toutes les opérations de transport (caisserie, emballage, transport, stockage, déballage, remballage) sont à la charge directe et exclusive de l’Emprunteur.

Le transporteur étranger, ainsi que son correspondant français, doivent avoir été validés au préalable par la Fondation, qui demande qu’il soit fait appel à l’un des trois grands transporteurs français (André Chenue, Crown Fine Arts, LP Art).

CONVOIEMENT

Le convoiement des pièces prêtées est assuré par une ou deux personnes désignées par la Fondation.

Les frais sont pris en charge directement par l’emprunteur (frais de taxi, trajet en business, 75\$ de per diem par jour).

Deux personnes de la Fondation au moins seront présentes durant l’installation des pièces prêtées puis lors de la désinstallation.

L’emprunteur met à disposition une équipe professionnelle et spécialisée dans le mannequinage (expériences expositions de mode).

ASSURANCE

L’assurance des œuvres « clou à clou » est à la charge directe et exclusive de l’emprunteur

Le choix de l’assureur et de la police d’assurance sont validés par la Fondation en amont.

PRÉSENTATION DES ŒUVRES & SCÉNOGRAPHIE

Les pièces sont présentées sur des mannequins choisis par la Fondation.

Le concept scénographique de l’exposition présentée à la Fondation peut être repris, les éléments scénographiques peuvent – quand ils ont été conservés – être loués. L’Emprunteur travaille dans ce cas avec le producteur de la Fondation.

SÉCURITÉ

L’exposition fait l’objet d’une surveillance 7 jours sur 7, 24h sur 24 par des personnels habilités (sûreté et incendie).

Le système de sécurité incendie comprend détection et alarme.

Les salles d’exposition ont un climat stable (Température 20 degrés +/- 2, Humidité relative 55 % +/- 5). L’éclairage apporte une lumière sans UV et 50 Lux maximum sur les pièces.

Un facility report détaillant les conditions de sécurité incendie et de sûreté du lieu doit être transmis à la Fondation préalablement à tout accord.

DROITS

L’Emprunteur devra obtenir directement les droits de représentation et reproduction des pièces prêtées auprès de la Fondation et des autres auteurs (photographes et ayants-droits).

COMMUNICATION

Tous les supports de communication sont soumis à la validation de la Fondation. L’Emprunteur mentionne la Fondation Azzedine Alaïa comme auteure de l’exposition, avec apposition de son logo dans les supports (Communiqué et Dossier de presse, Panneaux de l’exposition).

ASPECTS FINANCIERS

À la charge de l’Emprunteur

- Transport
- Assurance
- Scénographie
- Aménagements / éclairage / électricité
- Mannequins
- Frais de missions des convoyeurs au début et à la fin de l’exposition
- Invitation de la Présidente et du Directeur de la Fondation au vernissage

- Fees incluant :
 - Les prestations de commissariat de la Fondation
 - Les prestations de préparation de l’exposition (administration et archives)
 - Le synopsis de l’exposition
 - Les textes de l’exposition et la cession de droits sur ces textes
 - Une participation aux frais de restauration et de préparation des pièces de l’exposition
 - L’autorisation d’exploiter les plans de scénographie et d’éclairage de la structure transmis par le producteur français
 - La location du mobilier

Pour information, modalités de versement des Fees : 50% à la signature du contrat, puis 50% le jour de l’inauguration de l’exposition)